

LES ATELIERS NUMÉRIQUES



Quelques trames d'ateliers, pour bien débuter

Quelques fois, on se demande par où commencer. Comment mettre en place des ateliers ? Comme les créer, les établir, tout en prenant compte des singularités du terrain et des usagers ? Ici vous retrouverez de quoi vous aidez à **bien débuter** notamment sur **la mise en place des premiers ateliers**. Il est important de rappeler que les trames présentes ici sont **modifiables, changeables** comme bon vous semble. Le but est d'offrir un milieu d'apprentissage à chacun de façon **saine**, tout en accompagnant **efficacement**.

RAPPEL NÉCESSAIRE :

→ Tout comme l'espace public qu'est le parc, par exemple, l'espace numérique à des lois qui existent pour le régir.

→ **Inclusion** est l'un des mots principaux de notre mission : le but est d'**échanger** et d'**accompagner** les personnes, quelles qu'elles soient, autour du numérique pour lutter contre l'illectronisme. Il est donc important que les **relations** et **échanges** soient **respectueux** entre tou·te·s. Et ce, sans égard à l'origine nationale ou ethnique, à la couleur, à la religion, à l'âge, au sexe, à l'orientation sexuelle, à l'identité ou expression de genre, à l'état matrimonial, à la situation familiale ou sociale, aux caractéristiques génétiques, à un handicap physique ou mental.

AVEC LE SOUTIEN DE



Projet inclusion numérique : financé par le fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national "emploi et inclusion en métropole" 2014-2020

LES ATELIERS NUMÉRIQUES



Quelques informations importantes à retenir :

→ **Connaître le lieu ; se l'approprier ; préparer l'espace** : préparation du lieu avant chaque atelier, notamment si celui-ci est utilisé pour d'autres activités. Aérer, espacer, préparer les ordinateurs, vérifier le nombre de prises si les ordinateurs sont portables. Savoir le nombre de places possibles, et en déduire le nombre d'utilisateurs maximum avant le premier atelier.

→ **Préparer ses ateliers à l'avance** : préparer ses trames, ses fiches résumés, pourquoi pas son planning. Avoir en tête que chacun va agir et interagir différemment à une même idée, une même action. Vérifier ce qui a été fait précédemment avec les personnes. Il est également nécessaire de prendre en main les outils que l'on utilise avant les séances. Ces derniers sont nombreux et peuvent être ou ne pas être utilisés.

→ Le premier et le dernier atelier sont **différents** des autres car ce sont eux qui mettent en place et ferment la montée en compétences de la personne. Ils sont accompagnés généralement d'un **diagnostic**, de **questionnements**, de **mise place des démarches** et de **demandes de justificatif**.

→ A la fin de chaque atelier, pensez à noter ce qui a été fait sur les fiches de suivi et faire signer la personne.

→ Si besoin, se faire des fiches d'observations, et des checklists.

AVEC LE SOUTIEN DE



Projet inclusion numérique : financé par le fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national "emploi et inclusion en métropole" 2014-2020

LES ATELIERS NUMÉRIQUES



Il est possible de faire différents types d'ateliers. En voici deux exemples :

- Les ateliers en totale **autonomie** : il s'agit des ateliers où les apprenant·e·s ont des exercices à accomplir, en autonomie (exemple : les bons clics, réécriture d'une lettre, exercice au clavier, recherche sur internet, etc.). Vous serez là pour guider, accompagner, reformuler, répondre aux questions etc.
- Les ateliers **questionnement** : ici le but est de discuter à plusieurs autour d'une problématique, d'une thématique, lors d'une séance. Il est possible de ponctuer ces ateliers en faisant des recherches autour du sujet, en accompagnant d'affiches / cartes informatives, etc.

Pour préparer ses ateliers et ses séances, il est possible de diviser celle-ci en 3 différentes parties :

→ **Avant l'atelier** : Préparer la salle, les dossiers des personnes, les ordinateurs. Imprimer sa trame si besoin, et les fiches résumés pour les apprenant·e·s.

→ **Pendant l'atelier** : voir fiche trame

→ **Après l'atelier** : vérifier dossiers, inscrire les personnes pour la séance d'après, faire une synthèse de ce qui a été fait...

AVEC LE SOUTIEN DE



Projet inclusion numérique : financé par le fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national "emploi et inclusion en métropole"

2014-2020